

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Dudswell, tenue à la salle du conseil, située au 76, rue Main à Dudswell, le 6 février 2017 à 7h03, à laquelle étaient présents :

M. Jean-Pierre Briand, maire
M. Serge Lemieux, conseiller
M. Jean-Maurice Deschênes, conseiller
Mme Micheline Breton, conseillère
M. Gérard Beaudoin, conseiller
Mme Chantal Laroche, conseillère
Mme Mariane Paré, conseillère

Tous membres du conseil et formant quorum.

Monsieur Roland Gascon, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, est présent et agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL PAR LE PRÉSIDENT

Les membres présents forment le quorum, monsieur Jean-Pierre Briand, maire, agit à titre de président et ouvre la séance à 7h03.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET MODIFICATION S'IL Y A LIEU
Résolution no 2017-014**

Sur proposition du conseiller Jean-Maurice Deschênes,
Il est résolu par les conseillers

D'ajouter le point :

13.1 Nomination des membres du comité consultatif en environnement

À l'ordre du jour et que le point divers reste ouvert.

1. Ouverture de la séance du conseil par le président
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour et modification s'il y a lieu
3. Procès-verbal
 - 3.1 Renonciation à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2017
 - 3.2 Adoption du procès-verbal
- Séance ordinaire du 9 janvier 2017
4. Correspondance
 - 4.1 Correspondance générale
5. Rapport du secrétaire-trésorier
 - 5.1 Présentation des comptes payés et à payer
6. Administration
 - 6.1 Fin du lien d'emploi de la directrice générale
 - 6.2 Emprunt au fonds de roulement
 - 6.3 Mandat avec Raymond Chabot – Recrutement d'un/e directeur/trice général/e
 - 6.4 Ouverture du bureau municipal
 - 6.5 Demande de soumission pour l'entretien ménager des bâtiments municipaux
 - 6.6 Renouvellement du contrat d'assurance
7. Sécurité publique
 - 7.1 Rencontre avec les citoyens des chemins privés

- 7.2 Jugement relatif à l'usine Shermag
- 8. Transports
 - 8.1 Dépôt du rapport relativement au programme d'aide à l'amélioration du réseau municipal
 - 8.2 Appel d'offres pour l'acquisition d'un camion de voirie
 - 8.3 Afficheur de vitesse
- 9. Hygiène du milieu
 - 9.1 Acceptation définitive des travaux – usine d'épuration
- 10. Urbanisme
 - 10.1 Mandat de vérification juridique des règlements d'urbanisme
 - 10.2 Mandat à la MRC pour la rédaction de règlements et la production de cartes
- 11. Loisir et culture
 - 11.1 Dépôt d'une demande de subvention pour l'organisation de la journée de la pêche
 - 11.2 Dépôt d'une demande de subvention – Programme Emploi été Canada 2017
 - 11.3 Demande de commandite – Tournoi Atome et Pee wee, Les Shark's du Haut-Saint-François
- 12. Adoption de règlement
- 13. Divers
- 14. Période de questions
 - 14.1 Questions des citoyens
- 15. Clôture de la séance
- 16. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. PROCÈS-VERBAL

**3.1 Renonciation de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2017
Résolution no 2017-015**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du contenu du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2017.

Sur proposition du conseiller Gérard Beaudoin,
Il est résolu par les conseillers

De renoncer à la lecture dudit procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3.2 Adoption du procès-verbal
Séance ordinaire du 9 janvier 2017
Résolution no 2017-016**

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,
Il est résolu par les conseillers

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2017 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. CORRESPONDANCE

4.1 Correspondance générale

Le directeur général par intérim dépose un bordereau de la correspondance reçu depuis la séance ordinaire du 9 janvier 2017.

5. RAPPORT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

**5.1 Présentation des comptes payés et à payer
Résolution no 2017-017**

Sur proposition du conseiller Gérard Beaudoin,
Il est résolu par les conseillers

D'approuver la liste des comptes payés et à payer telle que présentée et d'autoriser le paiement à savoir :

821	Boutin Bernard	Entretien & réparation - patinoire (Bishop.)	56.10
822	Hydro-Québec	Électricité - Bâtiments municipalité	2,090.08
823	Bell Canada	Téléphone - Bâtiments municipalité	704.60
824	Aquatech	Travaux divers - planif. vidanges boues	206.96
825	Bell Gaz ltee	Chauffage caserne	394.27
826	Communication plus	Achats de radios - service incendie	1,802.73
827	CSE incendie et sécurité inc.	Achat bunker, pièces/acces. Serv. incendie	8,390.40
828	Hydro-Québec	Électricité - caserne	255.19
829	Monty Sylvestre	Honoraires profes. - dossier Shermag	997.84
830	RAPPEL	Analyse de la qualité eau lac D'Argent	1,424.54
831	RCGT, S E.N.C.R.L.	Honoraires profes. - progressive 2016	3,909.15
832	Régie intermunicipale	Enfouissement - déchets	1,527.40
833	Climatisation St-François inc.	Ent. & répar. - station e-u (contr. temp.)	367.91
834	VOLUMACC	Service de messagerie	34.62
835	9146-8801 Québec inc.	Déneigement 2016-2017	54,306.53
836	Fonds des pensions alimentaires	Pension alim. - paiement janvier 2017	151.47
837	Sylvie Fontaine	Entretien ménager C.C et H.V.	369.60
838	Sylvie Fontaine	Entretien ménager C.C et H.V.	369.60
839	Allan James	Contrat vidanges 2016-2017 - Lac Miroir	823.01
840	François Beaumont	Frais de déplacement	23.28
841	Bilodeau David	Frais de déplacement	105.60
842	Boutin Yannick	Frais de déplacement	40.00
843	Daniel Breton	Loca. terrain - tour & frais déplacement	1,538.40
844	Drouin Alain	Frais de déplacement	32.00
845	Stéphane Laroche	Frais de déplacement	16.00
846	Leroux Martin	Frais de déplacement	48.00
847	Jonathan Leroux	Frais de déplacement	16.00
848	Ménard Cynthia	Frais de déplacement	32.00
849	Bell Mobilité	Téléphone - employés et service incendie	190.86
850	Sylvie Fontaine	Débarrer porte C.C	88.00
851	Hydro-Québec	Lumières de rues	1,365.93
852	SOCAN	Droit de licence - 4e trimestre 2016	260.08
853	Société Canadienne des postes	Frais de poste	500.00
854	Cotton Jim	Rembours. de taxes	308.07
855	Gagné Michel, Ouimet Francine	Rembours. de taxes	184.96
856	Paquette Mélissa	Rembours. de taxes	153.97
857	Association des chefs	Renouvellement annuel 2017	287.44
858	C.O.M.B.E.Q.	Adhésion 2017	402.41
859	Communication plus	Contrat de service - Vérif. radios incendie	816.41
860	Les éditions juridiques FD	Renouv. & mise à jour - officiers munic.	77.70

LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL

861	Fédération québ. des munic.	Adhésion annuelle 2017	2,128.67
862	Financière Banque Nation. inc.	Frais de financement	34,688.88
863	Fonds de l'information	Mutations - décembre 16	10.00
864	Annulé		
865	PG solutions inc.	Contrat d'entretien 2017	11,871.18
866	Place 112	Essence & diésel - service incendie	96.01
867	Paul-Emile Poirier	Entretien & réparation - H.V. (fournaise)	265.54
868	Québec municipal	Adhésion annuelle 2017	321.93
869	SADC du HSF	Guide touristique 2017	970.00
870	FILGO énergie/thermoshell	Huile à chauffage - Salle parois. & H.V.	1,097.15
871	Transport des personnes HSF	Cotisation annuelle	7,344.00
872	VEOLIA	Lampe - usine e-u	287.48
873	Journal Le Haut-St-François	Contribution 2017	1,897.50
874	Renflouement petite caisse	Renflouement - petite caisse	97.60
875	Bureau en gros	Fourniture de bureau	349.68
876	Laboratoires ENVIRONNEX	Analyses laboratoire	254.38
877	Régie intermunicipale	Enfouissement - déchets	942.61
878	AVIZO experts-conseils	Étude prélim. - projet domicil. Bishopton	2,299.50
879	Centre d'extincteur SL inc.	Entretien équipement - Inspection visuelle	185.10
880	Bouchard Josée	Frais de déplacement	46.60
881	Corp. résidents du lac Miroir	Analyse de la qualité eau du lac	1,408.44
882	Lemire Pierre-Alain	Frais de déplacement	180.00
883	Ministère du Revenu	Correction - FSS 2016	135.02
884	Hydro-Québec	Électricité parc Bishopton, usine e-p, H.V.	1,071.66
885	Régie inter. sanitaire Hameaux	Collecte d'ord. & recyc. - janvier 2017	8,645.83

Le tout pour un montant total de 126,574.99 \$

Un montant de 26,766.72 \$ a été versé en salaire pour la période du 01 au 31 janvier 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. ADMINISTRATION

**6.1 Fin du lien d'emploi de la directrice générale
Résolution 2017-018**

Considérant que la directrice générale est à l'emploi de la Municipalité depuis le 3 janvier 1990;

Considérant que la directrice générale occupait le poste de directrice générale et secrétaire-trésorière depuis cette date;

Considérant que la Municipalité et la directrice générale se sont entendues pour régler à l'amiable les modalités de départ de la directrice générale selon les conditions prévues au contrat de travail à durée indéterminée intervenu entre les parties;

Sur proposition du conseiller Jean-Maurice Deschênes,
Il est résolu par les conseillers

QUE le lien d'emploi existant entre la Municipalité de Dudswell et la directrice générale et secrétaire-trésorière, mme Hélène Leroux prenne fin le 6 février 2017;

QUE le conseil autorise le maire à signer, pour et au nom de la Municipalité, la transaction de quittance identifiant les modalités de départ et la fin de toute obligation contractuelle ou extracontractuelle existante entre la Municipalité et mme Leroux;

QUE le conseil autorise le paiement des sommes identifiées à ladite transaction de quittance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.2 Emprunt au fonds de roulement
Résolution 2017-019**

Considérant que la Municipalité a signé une transaction et une quittance avec la directrice générale de la Municipalité;

Considérant le montant à verser à titre d'indemnité de départ;

Sur proposition de la conseillère Chantal Laroche,
Il est résolu par les conseillers

D'emprunter un montant de 140 000 \$ au fond de roulement, remboursable sur 5 ans à raison de 28 000 \$ par année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.3 Mandat avec RCGT – Recrutement d'un/une directeur/directrice
général/générale
Résolution 2017-020**

Considérant que le poste de directeur général est vacant;

Considérant que la firme Raymond Chabot Grant Thorton offre leurs services pour accompagner la Municipalité dans ses démarches pour pourvoir le poste de directeur général de la Municipalité;

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,
Il est résolu par les conseillers

D'accepter l'offre de service de la firme Raymond Chabot Grant Thorton datée de janvier 2017 pour un montant maximum de 9 250 \$ plus les taxes applicables;

D'autoriser le directeur général par intérim à signer l'acceptation de l'offre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.4 Ouverture du bureau municipal
Résolution 2017-021**

Considérant que le conseil municipal désire augmenter l'accessibilité de ces services aux citoyens;

Sur proposition de la conseillère Micheline Breton,
Il est résolu par les conseillers

D'ouvrir les bureaux de la Municipalité du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.5 Demande de soumission pour l'entretien ménager des bâtiments
municipaux
Résolution 2017-022**

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,
Il est résolu par les conseillers

D'autoriser le lancement de soumissions par invitation pour l'entretien ménager des bâtiments municipaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.6 Renouvellement du contrat d'assurance
Résolution 2017-023**

Considérant que notre assureur propose trois nouvelles protections;

Considérant qu'après analyse le conseil considère ces protections non nécessaires;

Sur proposition du conseiller Gérard Beaudoin,
Il est résolu par les conseillers

De refuser l'ajout de ces trois protections.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.1 Rencontre avec les citoyens des chemins privés

Le directeur général informe les citoyens que la Municipalité tiendra en février la rencontre avec les représentants des chemins privés. Pour le mois de février, elle rencontrera les résidents du secteur de la rivière Saint-François. Les rencontres seront par groupe de chemin. Un calendrier sera élaboré afin de tenir compte des disponibilités des participants.

**7.2 Mandat suite au jugement relatif à l'usine Shermag
Résolution 2017-024**

Considérant que la Municipalité a obtenu jugement à l'effet que la compagnie Shermag est coupable d'une infraction au Code national de prévention des incendies;

Considérant que la Municipalité désire obtenir de la cour une ordonnance demandant à la compagnie Shermag d'effectuer les travaux;

Sur proposition de la conseillère Chantal Laroche,
Il est résolu par les conseillers

De mandater la firme Monty Sylvestre SENC pour représenter la Municipalité de Dudswell dans le dossier l'opposant à la compagnie Shermag afin d'obtenir de la cour une ordonnance demandant à la compagnie Shermag d'effectuer les travaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. TRANSPORT

**8.1 Dépôt du rapport relativement au programme d'aide à l'amélioration du
réseau routier municipal
Résolution 2017-025**

Considérant que la Municipalité a déposé une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal pour le changement de 10 ponceaux et l'ajout de 2 ponceaux;

Considérant que la Municipalité a reçu le 18 août 2016, une confirmation du ministre Jacques Daoust du versement d'une subvention de 20 000 \$ (Dossier 00024438-1);

Considérant que le coût des travaux s'élève à 85 413.09 \$;

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,
Il est résolu par les conseillers

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 20 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité et de l'Électrification des transports;

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Dépôt du rapport relativement au programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal
Résolution 2017-026**

Considérant que la Municipalité a déposé une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal pour le changement de 10 ponceaux et l'ajout de 2 ponceaux;

Considérant que la Municipalité a reçu le 23 septembre, une confirmation du ministre Laurent Lessard du versement d'une subvention de 20 000 \$ (Dossier 00024926-1) sur trois années budgétaires soit :

- 8 000 \$ pour l'exercice financier 2016-2017
- 8 000 \$ pour l'exercice financier 2017-2018
- 4 000 \$ pour l'exercice financier 2018-2019;

Considérant que le coût des travaux s'élève à 85 413.09 \$;

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,
Il est résolu par les conseillers

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 20 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité et de l'Électrification des transports;

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**8.2 Appel d'offres pour l'acquisition d'une camionnette de voirie
Résolution 2017-027**

Considérant que la Municipalité désire faire l'acquisition d'une camionnette;

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,
Il est résolu par les conseillers

D'autoriser le lancement d'un appel d'offres sur le SEAO et dans La Tribune pour l'acquisition d'une camionnette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**8.3 Afficheur de vitesse
Résolution 2017-028**

Considérant que la Municipalité a demandé des prix pour des afficheurs de vitesse auprès de deux compagnies;

Considérant qu'après analyse de la qualité, du prix et de la période de garantie du produit;

Sur proposition de la conseillère Chantal Laroche,
Il est résolu par les conseillers

D'autoriser l'achat d'un afficheur de vitesse Premium solaire de la compagnie Kalitec pour un montant maximum de 5 500 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. HYGIÈNE DU MILIEU

**9.1 Acceptation définitive des travaux – Eaux usées
Résolution 2017-029**

Considérant que la Municipalité a effectué des travaux de mise à niveau à son usine de traitement des eaux usées;

Considérant que tous les travaux exigés par le contrat ont été achevés conformément au plan et devis;

Considérant que la firme d'experts-conseils AVIZO a émis le 17 janvier 2017 un certificat de réception définitif des travaux;

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,
Il est résolu par les conseillers

D'accepter lesdits travaux et d'autoriser le directeur général par intérim à signer le certificat;

D'autoriser le paiement de la facture du décompte progressif numéro 11 au montant de 19 133.39 \$, comprenant les travaux effectués depuis le dernier décompte et la retenue représentant 5 % du coût des travaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. URBANISME

**10.1 Mandat de vérification juridique des règlements d'urbanisme
Résolution 2017-030**

Considérant que la Municipalité est en processus de révision de la réglementation d'urbanisme;

Considérant que la Municipalité est rendue à l'étape d'adoption et d'approbation des règlements;

Sur proposition de la conseillère Mariane Paré,
Il est résolu des conseillers

De mandater la firme Monty Sylvestre conseillers juridiques inc. à la réalisation de :

- L'échéancier et la rédaction des avis
- La vérification juridique des règlements;

Le tout pour un montant maximum de 5 800 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**10.2 Mandat à la MRC pour rédaction de règlements et production de cartes
Résolution 2017-031**

Considérant que la Municipalité est en processus de révision de la réglementation d'urbanisme;

Considérant que la Municipalité est rendue à l'étape d'adoption et d'approbation des règlements;

Sur proposition de la conseillère Mariane Paré,
Il est résolu des conseillers

De mandater la MRC à la rédaction de deux règlements sur le PIIA et les usages conditionnels;

De mandater la MRC à la production des cartes associées aux règlements d'urbanisme;

Le tout pour un montant maximum de 10 992 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. LOISIR ET CULTURE

11.1 Dépôt d'une demande de subvention pour l'organisation de la journée de la pêche Résolution 2017-032

Considérant que la municipalité organise depuis plusieurs années la journée de la pêche;

Considérant que plus de 100 personnes participent à cette activité;

Considérant que la municipalité profite de cette activité pour ensemercer le lac d'Argent;

Considérant que le ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs offre une aide financière pour la réalisation de cette activité;

Sur proposition de la conseillère Micheline Breton,
Il est résolu des conseillers

D'autoriser le coordonnateur sport, loisir, culture et vie communautaire au dépôt de deux (2) demandes d'aide financière, au nom de la Municipalité, auprès de la Fondation de la faune du Québec pour l'activité « Pêche en herbe » et auprès du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs pour l'ensemencement du lac d'Argent, ainsi que de l'autoriser à signer lesdites demandes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.2 Dépôt d'une demande de subvention – Programme Emploi été Canada 2017 Résolution 2017-033

Considérant que la Municipalité embauchera cette année quatre étudiants pour son service d'animation estival et deux comme sauveteur à la plage;

Considérant que le programme « Emploi été Canada 2017 » peut subventionner une partie du salaire des étudiants;

Sur proposition du conseiller Jean-Maurice Deschênes,
Il est résolu des conseillers

D'autoriser le coordonnateur sport, loisir, culture et vie communautaire au dépôt d'une demande d'aide financière auprès du ministère Emploi et Développement social Canada, dans le cadre du programme « Emplois d'été Canada 2017 », au nom de la Municipalité et de l'autoriser à signer ladite demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**11.3 Demande de commandite - Tournoi Atome et Pee wee, Les Shark's du Haut-Saint-François
Résolution 2017-034**

Considérant que la Municipalité a reçu tardivement une demande de commandite pour le tournoi de hockey Atome et Pee wee qui se tient du 30 janvier au 12 février 2017;

Sur proposition du conseiller Jean-Maurice Deschênes,
Il est résolu des conseillers

De ne pas commanditer le tournoi de hockey Atome et Pee wee, Les Shark's du Haut-Saint-François.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. ADOPTION DE REGLEMENT

13. DIVERS

**13.1 Nomination des membres du comité consultatif en environnement
Résolution 2017-035**

Considérant que la Municipalité a adopté le Règlement 2016-223 constituant un comité consultatif en environnement;

Considérant que le comité est composé d'un maximum de 8 membres votants :

- a) 2 membres du conseil municipal
- b) 3 membres citoyens, dont 1 membre jeunesse âgé de 20 ans et moins
- c) 1 représentant de la Corporation de protection du lac Miroir (CPLM)
- d) 1 représentant de l'Association protectrice du lac d'Argent (APLAD)
- e) 1 représentant de l'usine Graymont;

Considérant que le mandat des membres du comité est d'une durée de deux ans et renouvelable à la fin du mandat;

Sur proposition du conseiller Jean-Maurice Deschênes,
Il est résolu des conseillers

De nommer au comité consultatif en environnement pour une période de deux (2) ans :

- Madame Mariane Paré et monsieur Gérard Beaudouin, représentants du conseil municipal;
- Madame Isabelle Bibeau et madame Marjolaine Laroque, représentants citoyens;
- Le représentant jeunesse est encore vacant;
- Monsieur Éric Bolduc, représentant de la Corporation de protection du Lac Miroir et monsieur Marcel Boisvert comme substitut;
- Monsieur Jean-Francois Doyon, représentant de l'Association protectrice du lac d'Argent et madame Sylvie Lupien comme substitut;
- Monsieur Kevin Houde, représentant de l'usine Graymont.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

14.1 Période de questions des citoyens

Le président donne les directives relatives à la période de questions.

Conformément au Règlement 2015-208

- La période de questions est d'une durée maximale de trente (30) minutes, mais peut prendre fin prématurément s'il n'y a pas de questions adressées aux membres du conseil.

Tout membre du public présent, qui désire poser une question, devra :

- s'identifier au préalable (nom - lieu de résidence);
- s'adresser au président de la séance;
- poser une seule question et une seule sous-question sur le même sujet. Toutefois, toute personne pourra poser une nouvelle question ainsi qu'une nouvelle sous-question, lorsque toutes les personnes qui désirent poser une question l'auront fait, et ainsi de suite à tour de rôle, jusqu'à l'expiration de la période de questions.

Tout membre présent à cette rencontre publique doit :

- s'adresse en termes polis et ne pas user de langage injurieux ou diffamatoire;
- s'abstenir de crier, de chahuter, de faire du bruit ou poser tout autre geste susceptible d'entraver le bon déroulement de la séance;
- obéir à une ordonnance de la personne qui préside la séance ayant trait à l'ordre et au décorum durant les séances du conseil.

Le président donne la parole aux citoyens présents dans la salle.

Monsieur Guy Corriveau dépose deux documents relativement à la vente du lot 4 199 747.

15. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Jean-Pierre Briand, maire, déclare la séance close à 19h48.

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

La conseillère Micheline Breton propose la levée de la séance à 19h48.

Jean-Pierre-Briand
Maire

Roland Gascon
Directeur général/secrétaire-trésorier
par intérim